

# FERME DE TRAON BIHAN

Philippe et Valérie Nicol



Prairie humide

Valérie et Philippe recherchent l'autonomie fourragère. Localisée à Brest, la ferme de Traon Bihan est confrontée à une forte pression foncière liée à l'urbanisation. C'est pourquoi ils ont adapté leur stratégie à cette difficulté en utilisant et en optimisant la gestion tous les types de prairies mêmes les plus difficiles. Pour les prairies humides, la portance est le critère primordial à suivre dans le choix des pratiques. La prairie lauréate du concours 2016 possède un équilibre agroenvironnemental. Elle est intéressante pour la biodiversité et permet d'obtenir un foin de qualité et un pâturage efficace.

## En bref

Élevage en bovin lait (4500L/vache/an) en agriculture biologique. L'élevage comprend 47 vaches laitières.

Total des surfaces fourragères 71 ha.

- ❖ 59 ha de prairies temporaires.
- ❖ 7 ha de prairies permanentes produisent 3T/ha.

De plus, 5 ha de céréales et de betterave sont cultivées.

### Le troupeau

La génétique est variée. C'est un croisement de prim'holstein \* montbéliard \* normand \* jersiais \* froment du léon.

Le vêlage est tardif, vers 27 mois. Il n'y a pas d'objectifs de croissance.

Aucun traitement antiparasitaire n'est réalisé. Des cas de douve persistent mais sont moins nombreux grâce à un pâturage estival (pas de présence d'eau stagnante)

### Les pratiques

**Mise à l'herbe** : étant à l'herbe toute l'année, aucune transition alimentaire n'est réalisée.

**Fauche** : en juin si les paramètres humidité-portance le permettent.

**Pâturage** : des génisses de deuxième année accompagnées de vaches taries, formant un groupe d'une dizaine de bêtes, pâturent pendant environ un mois sur un ensemble de 3 ha de zones humides. Le pâturage est extensif.

**Fertilisation & amendement** : aucun apport n'a lieu.

**Objectifs des prairies permanentes** : « Privilégier la qualité à la quantité »

<b>PARTICIPATION AU CONCOURS DES PRAIRIES FLEURIES EN 2016</b>	<b>Prix</b>	1 <sup>er</sup> prix	
	<b>Catégorie</b>	Fauche et pâturage	
	<b>Nombre d'espèces végétales présentes</b>	50	
	<b>Parcelles lauréates</b>	<b>Surface</b>	0,6 ha
		<b>Distance</b> (au siège de l'exploitation)	0,5 km
<b>Altitude</b>		51 m	

### ❖ Comment est gérée la parcelle?

« Les anciens propriétaires faisaient pâturer des chevaux, un sur-piétinement était visible car le plantain dominé largement. En l'espace de quinze ans, une flore locale et riche a pu s'y installer.

Cette prairie a trouvé sa place au sein de leur système agricole car ils l'utilisent quand ils partent en vacances. Ils savent qu'il y aura suffisamment de ressource alimentaire pour le petit troupeau de génisses et de vaches taries. »



## Zoom

### Des pratiques adaptées à la spécificité de la prairie permanente

« J'adapte mes pratiques aux particularités de la prairie permanente. Une gestion différenciée est réalisée entre la partie haute et basse de la parcelle.

La partie haute de la parcelle est plus sèche permettant ainsi une intervention tôt dans la saison. Elle permet d'obtenir un foin de bonne valeur alimentaire pour les vaches laitières. La partie basse est quant à elle plus humide. Sur cette zone localisée, je fauche pour de la litière ou je fais pâturer.

En plus de ces deux zones, il existe une dizaine de mètre carré de la zone humide qui est délaissée à cause d'une humidité importante amenant des problèmes de portance et la présence non négligeable de joncs. »

